

Durée :

- Formation à temps plein sur 9 mois
- 800 h en centre de formation,
- 420 h en entreprise,
- de septembre à mai.

Lieu :

Fauville en Caux

Modalités pédagogiques :

- Présentiel
- Accompagnement multi modal
- Plateforme Moodle
- Ateliers pratiques
- Visites

Contact secrétariat :

 Tél. 02 35 95 97 04
 cfppa.fauville@educagri.fr

 1333 rue Bernard Thélu
Fauville en Caux

76640 Terres de Caux

 www.naturapole.fr

Travaux des Productions Horticoles

Par Unités Capitalisables

Ce diplôme est également accessible en VAE.

Objectifs de la formation

Le Brevet Professionnel Agricole par Unités Capitalisables est un diplôme de niveau 3 (nouvelle nomenclature Europe). Il permet à son-sa titulaire d'entrer dans la vie professionnelle en tant que salarié-e spécialisé-e dans l'entretien et le suivi des productions horticoles et maraîchères.

Pour les débouchés professionnels, se référer au site internet « naturapole.fr ».

Public concerné :

- Demandeur-es d'emploi,
- Salarié-es (statuts CIF, CDD ou CDI, ou contrat de professionnalisation),
- Particuliers,
- Etre sorti du système scolaire depuis plus de 9 mois.,
- Ne pas avoir bénéficié d'une formation certifiante financée par la Région Normandie au cours des 12 derniers mois.

Conditions d'admission

- Une année d'activité professionnelle à temps plein quel que soit le domaine
 - Avoir un projet professionnel déterminé et des aptitudes pour entrer en formation
- Suite au positionnement, des aménagements de parcours peuvent être proposés.



Contenu de la formation

- Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale.
- Mobiliser les connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
- Mobiliser des connaissances pour mettre en oeuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable
- Mobiliser en vue de sa pratique professionnelle les connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite des productions horticoles
- Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'une exploitation horticole
- Réaliser les travaux de multiplication des végétaux
- Réaliser l'installation et le suivi des cultures
- Réaliser la récolte et la préparation des commandes

UCARES :

- Conduite et suivi de la multiplication des végétaux d'extérieur
- Réaliser la vente directe des produits de l'entreprise

Parcours de formation individualisé

D'autres contenus peuvent être étudiés en fonction des projets des candidats.

Evaluation - Validation

La formation est composée de 10 unités capitalisables. Ces unités capitalisables correspondent à des capacités professionnelles. On distingue les 8 unités capitalisables nationales, décrites dans un référentiel national des 2 unités capitalisables locales.

Le stagiaire passe des unités, chaque unité acquise est valable pendant 5 ans. Le diplôme est obtenu lorsque toutes les UC ont été passées avec succès.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme.

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen : 87 %
- Taux moyen de satisfaction : 100 %
- Taux d'insertion professionnelle (sortants 2019, à 6 mois) : non dispo

Démarches d'inscription :

- Retrait des supports de présentation et du dossier de candidature auprès des services administratifs de l'établissement, ou sur notre site internet.
- Inscription éventuelle à une réunion d'information collective.

Le centre est habilité pour réaliser l'accueil des stagiaires tout au long de l'année. Des phases de réception de dossier, d'entretien et de tests sont fixées régulièrement.



Procédure de recrutement :

A réception du dossier de candidature ou après la réunion d'information, un entretien individuel et des tests sont proposés au demandeur-se. L'entretien et les tests ont pour but de s'assurer de l'adéquation de la formation avec la demande du candidat-e et d'évaluer ses compétences, ses potentialités et ses capacités acquises au terme de différentes expériences sociales, professionnelles et de formation.

L'entretien est réalisé par le responsable de formation. Cette procédure permet de fournir l'ensemble des éléments nécessaires à la décision de la commission de recrutement composée des services de la Région Normandie, de la Mission Locale, de Pôle Emploi (voire d'autres prescripteurs) et du centre de formation professionnelle continue.

Contact secrétariat :

 Tél. 02 35 95 97 04
 cfppa.fauville@educagri.fr

 1333 rue Bernard Thélu
 Fauville en Caux
 76640 Terres de Caux
 www.naturapole.fr



naturapole.fr



Formation organisée et financée avec les concours de l'Etat et des entreprises et organismes mutualisateurs agréés. Formation financée par la Région Normandie.